

Carte des zones où l'hébergement touristique commercial est actuellement autorisé



 Secteurs où le groupe d'usages C10 est actuellement autorisé

Carte des nouvelles zones où l'hébergement touristique commercial serait autorisé (automne 2026)



 Secteur de mixité, où le groupe d'usages C10 serait limité à un maximum de 25 % d'étages d'un même bâtiment

 Secteurs où il est proposé de retirer le groupe d'usages C10

Liste des secteurs où le groupe d'usages C10 serait retiré

Numéro sur la carte	Description du secteur
1	Édifice à l'intersection de la rue Saint-Paul et du boulevard Jean-Lesage (secteur Gare du palais)
2	Îlot rue Saint-Paul, rue Abraham-Martin et Pont-tunnel Joseph-Samson (secteur Gare du palais)
3	Secteur à l'intersection des rues Saint-Pierre et Saint-Paul (au nord de la rue de la Barricade)
4	Îlot rue Saint-Pierre, rue Saint-Antoine, rue du Sault-au-Matelot et côte de la Montagne
5	Secteur place Royale
6	Îlot de l'édifice Louis S. Saint-Laurent
7	Édifice Price
8	Édifice Radio-Canada, édifice Place Québec et tête d'îlot rue Saint-Jean, avenue Honoré-Mercier et rue Saint-Joachim
9	Aire de stationnement extérieure contiguë à l'hôtel Delta